

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Arrêté du 10 avril 2015 modifiant l'arrêté du 4 mars 2015 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture de concours pour le recrutement de maîtres de conférences dans les établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture

NOR : AGRS1509035A

Par arrêté du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, en date du 10 avril 2015, les deuxième et cinquième lignes du tableau figurant dans l'arrêté du 4 mars 2015 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture de concours pour le recrutement de maîtres de conférences dans les établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture (2^e session) et fixant les disciplines et les sections des concours ouverts sont remplacées par les lignes suivantes :

ÉTABLISSEMENT	NUMÉRO de l'emploi	DISCIPLINE	NUMÉRO de section CNECA
Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier (Montpellier Sup Agro)	MC 02-171	Management des entreprises et distribution	9
	MC 02-175	Biologie et physiologie animale : réseaux sociaux et capacités adaptatives des troupeaux	6
	MC 04-258	Comptabilité - contrôle	9
Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA)	MC 09-335	Imagerie et pathologie locomotrice équine	8
	MC 09-693	Embryologie, histologie et anatomie pathologique	7
	MC 09-380	Pathologie des animaux de production - ruminants	8
	MC 09-382	Physiologie médicale et expérimentale	6
	MC 09-384	Médecine sportive canine et réhabilitation fonctionnelle des carnivores domestiques	8